



## **UNA**

**Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles**

Association

14 Rue de la Tombe Issoire

75014 PARIS

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 31 décembre 2020

## UNA

**Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles**

Association

14 Rue de la Tombe Issoire

75014 PARIS

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'association UNA,

#### **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **OBSERVATION**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application pour la première fois du règlement ANC 2018-06 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note D. de l'annexe intitulée « L'Actif » décrit le mode d'enregistrement comptable des subventions à recevoir relatives aux diverses conventions signées par l'association. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités d'enregistrement comptable et d'évaluation de ces subventions et nous sommes assurés que la note D. de l'annexe fournit une information appropriée.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.



## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 5 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'O. Gallezot', is positioned below the text 'Exco Socodec'. The signature is fluid and cursive.

Olivier GALLEZOT

# Bilan Actif

Au Durée	31-déc.-20 12 mois	31-déc.-2019 12 mois Nouveau format	31-déc.-2019 12 mois Ancien format
-------------	-----------------------	---	--

		Brut	Amort.& Prov	Net	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Logiciels et Brevets		90 976	90 976	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Aménagements, agencements et installations		56 919	7 044	49 875	50 943	50 943
Mat. bureau et mat. Informatique		146 193	123 763	22 430	29 639	29 639
Mobilier		89 958	85 799	4 160	5 885	5 885
<b>Immobilisations en cours</b>						
Logiciels et Brevets en cours		0		0	0	0
<b>Immobilisations financières</b>						
Participation SCI		2 740 923		2 740 923	2 740 923	2 740 923
Autres participations et créances rattachées		14 368	2 000	12 368	12 518	12 518
Autres titres immobilisés		0		0	0	0
Prêts		0		0	499	499
Autres immobilisations financières		38 959		38 959	38 959	38 959
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>3 178 296</b>	<b>309 582</b>	<b>2 868 714</b>	<b>2 879 366</b>	<b>2 879 366</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Créances exploitation</b>						
Clients et comptes rattachés hors groupe		534 581	380 446	154 136	152 060	152 060
Clients et comptes rattachés groupe		309 513		309 513	160 040	160 040
Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir		4 352		4 352	18 325	18 325
Fournisseurs avances et acomptes versés		14 305		14 305	0	0
Autres créances hors groupe		52 142	10 119	42 023	35 365	35 365
Autres créances groupe		18 889		18 889	0	0
Autres créances- Subvention CNSA à recevoir		1 961 187		1 961 187	594 332	594 332
Banques		4 645 742		4 645 742	3 324 671	3 324 671
Charges constatées d'avance		49 751		49 751	32 444	32 444
<b>TOTAL</b>	<b>(II)</b>	<b>7 590 461</b>	<b>390 565</b>	<b>7 199 896</b>	<b>4 317 236</b>	<b>4 317 236</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I) + (II)</b>	<b>10 768 757</b>	<b>700 147</b>	<b>10 068 610</b>	<b>7 196 602</b>	<b>7 196 602</b>

# Bilan Passif

Au Durée	31-déc.-20 12 mois	31-déc.-2019 12 mois Nouveau format	31-déc.-2019 12 mois Ancien format
-------------	-----------------------	---	--

	page	Net	Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>				
<b>Fonds propres</b>				
Fonds propres	17	1 300 000	1 300 000	1 300 000
Réserves				
Report à nouveau	17	3 965 968	-306 476	-306 476
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	17	29 069	4 272 443	4 272 443
<b>TOTAL (I)</b>		<b>5 295 037</b>	<b>5 265 968</b>	<b>5 265 968</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds dédiés selon nouveau plan comptable		2 871 992	34 985	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>2 871 992</b>	<b>34 985</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	14	150 101	110 101	110 101
Provisions pour charges	14	141 345	140 066	140 066
<b>TOTAL (III)</b>		<b>291 446</b>	<b>250 167</b>	<b>250 167</b>
Fonds dédiés selon ancien plan comptable				34 985
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34 985</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts établissements de crédit	15	0	0	0
Comptes créditeurs établissements de crédit	15	0	0	0
Emprunts divers groupe		0	0	0
Dettes fournisseurs hors groupe	15	308 437	378 712	378 712
Dettes fournisseurs groupe		0	0	0
Clients créditeurs et avoirs à établir		33 237	10 451	10 451
Dettes de personnel	15	179 455	189 707	189 707
Dettes sociales		463 097	328 642	328 642
Dettes fiscales		206 889	150 136	150 136
Autres dettes hors groupe		358 612	545 878	545 878
Autres dettes groupe		0	0	0
Autres dettes- Subvention MISAP à reverser		5 289	5 289	5 289
Autres dettes- Subvention CNSA à reverser			0	0
Autres dettes- Subvention CREDIT AGRICOLE		6 536	0	0
Produits constatés d'avance	15	48 583	36 666	36 666
<b>TOTAL (V)</b>		<b>1 610 135</b>	<b>1 645 482</b>	<b>1 645 482</b>
<b>TOTAL GENERAL (I) + (II) + (III) + (IV) + (V)</b>		<b>10 068 610</b>	<b>7 196 602</b>	<b>7 196 602</b>

# Compte de Résultat

Au Durée	31-déc.-2020 12 mois	31-déc.-2019 12 mois Nouveau format
-------------	-------------------------	---

	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Colisations	2 774 419	2 817 993
Référencements - Partenariats	0	3 816
Ventes de supports de communications	1 771	829
Prestations diverses	184 416	104 167
Journées, ass. Générale, Congrès, Séminaire....	3 500	171 862
Subventions d'exploitation	3 956 929	1 921 776
Contributions financières autres organismes	243 464	
Reprises sur provisions	288 680	234 245
Autres produits (transferts de charges, produits des activités annexes (audits),...)	107 846	95 404
Prestations groupe	309 168	202 359
Utilisation des fonds dédiés	34 985	32 679
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 905 178</b>	<b>5 585 129</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats et autres approvisionnement	11 792	32 551
Autres achats et charges externes	1 358 970	2 181 443
Impôts et taxes	207 000	196 561
Salaires et traitements	1 688 011	1 592 697
Charges sociales	795 568	778 079
Autres charges de personnel	94 275	18 979
Dotations aux amortissements	27 032	29 603
Dotations pour dépréciation des créances douteuses	54 174	131 693
Dotations aux provisions	181 345	140 066
Autres charges de gestion courantes	124 611	95 581
Autres charges (Subventions UD)	571 157	668 947
Report en fonds dédiés	2 871 992	34 985
<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 985 927</b>	<b>5 901 185</b>
Dotations fonds dédiés		
Reprise fonds dédiés		
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-80 749</b>	<b>-316 055</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des participations (SCI)		4 561 500
Produits des participations (autres)		
Int. Comptes courants débiteurs		
Autres produits financiers	3 322	40 363
Reprise provisions financières		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 322</b>	<b>4 601 863</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux provisions		2 000
Intérêts emprunts et agios		10 881
Pertes/créances de participation		
Abandon de créances Groupe		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>12 881</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 322</b>	<b>4 588 982</b>
<b>3- RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>-77 427</b>	<b>4 272 926</b>

# Compte de Résultat

Au	31-déc.-2020	31-déc.-2019	31-déc.-2019
Durée	12 mois	12 mois	12 mois
		Nouveau format	Ancien format

	Total	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Reprise sur provisions pour risques et charges			
Sur autres opérations	107 133		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>107 133</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>107 133</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>637</b>	<b>483</b>	<b>483</b>
<b>5- RESULTAT</b>	<b>29 069</b>	<b>4 272 443</b>	<b>4 272 443</b>

**Règles et méthodes comptables**  
(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 un total de 10 068 610 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un résultat bénéficiaire de 29 069 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du plan comptable des associations et fondations (règlement CRC 99-01 du comité de la réglementation comptable et ANC 2018-06).

Le règlement 2018-06 a été appliqué à compter de l'exercice clos le 31/12/2020, ce qui constitue un changement de méthode comptable. Les impacts sont limités uniquement à la présentation des comptes annuels, sans incidence sur le résultat de l'exercice. Ainsi au passif les fonds associatifs sont devenus des fonds propres sans droit de reprise.

**A – Principe comptable et méthode d'évaluation**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune modification significative des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'est intervenue au cours de l'exercice.

Toutes les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire. Les durées d'amortissement des immobilisations sont indiquées ci-dessous :

- Logiciels : durée d'amortissement de 1 à 3 ans
- Agencements et installations des constructions : durée d'amortissement de 5 à 10 ans.
- Matériel de bureau et informatique : durée d'amortissement de 2 à 5 ans,
- Mobilier de bureau : durée d'amortissement de 5 ans.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances des adhérents pour lesquelles le recouvrement est incertain, sont provisionnées selon la méthode suivante :

- Provision à 100 % pour les créances antérieures à 2020
- Provision à 50 % pour les créances 2020 en fonction des relances effectuées et des difficultés financières de nos adhérents.

**B - Les faits significatifs de l'exercice :**

Huit événements ont plus particulièrement marqué l'exercice 2020 :

**1° L'évolution de la gouvernance**

En 2020, Il y a eu un changement de présidence. Marie-Reine TILLON a été nommée présidente de l'UNA en remplacement de Guillaume Quercy au Conseil d'Administration du 25 juin 2020.

## **2° La réorganisation de la fédération**

L'année 2020 a été particulière, la crise sanitaire du Covid-19 a accentué la fragilité économique de nos services déjà lourdement impactés par le manque récurrent de financement. Cette fragilité s'est répercutée à tous les niveaux du réseau, au sein des structures gestionnaires comme au niveau de nos unions territoriales ou de l'union nationale.

Aussi, l'union nationale a modifié son organigramme, et réorganisé ses activités, prenant acte que certaines d'entre elles étaient moins demandées par le réseau, et que d'autres méritaient d'être envisagées dans un cadre plus large. Cela ne signifie pas l'arrêt total de ces accompagnements au réseau, mais la démarche qualité, la transformation de l'offre et l'innovation seront déployées différemment, en fonction des besoins, via le programme de modernisation dont la tranche 3 démarrera prochainement. Par ailleurs, et conformément à nos travaux antérieurs, la transformation de l'offre et l'innovation seront portées par l'association UNA NEXEM qui va voir son objet modifié lors de son assemblée générale, dans quelques semaines.

A l'inverse, nous avons fait le choix de renforcer certains pôles, comme le pôle juridique. Nous travaillons, également, à un accompagnement spécifique aux structures en difficultés pour les aider dans leur recherche de financements. Le pôle RH, quant à lui, se concentre sur l'attractivité des métiers et les besoins en recrutement, notamment en tissant un partenariat étroit avec Pôle Emploi.

## **3° La poursuite du programme de Modernisation avec la signature d'une nouvelle convention**

Une nouvelle convention a été signée le 10 mars 2020 pour un montant de 14,9 M€. Elle prévoit une programmation sur 3 ans et une participation de la CNSA de 3 922 M€ en 2020.

Le budget 2020 n'a été consommé qu'à hauteur de 27% puisque nous avons dû démarrer différemment le programme du fait de la pandémie qui nous touche depuis le 16 mars 2021.

Un acompte sur subvention de 50% a été versé.

## **4° La poursuite des conventions CNAF et AGEFIPH**

La convention, signée en novembre 2019, entre la CNAF et l'UNA concernant le soutien de la CNAF aux fonctions de têtes de réseau des fédérations et associations nationales a pu fonctionner cette année. Elle prévoit une subvention annuelle de 27 000 €. Les subventions annuelles de 2019 et 2020 ont été consommées en totalité cette année. Un acompte de 70% a été versé.

La convention AGEFIPH s'est également poursuivie. La subvention 2020 s'élève à 7 556 €. Un acompte de 50% a été versé.

## **5° La convention signée avec la Fondation Crédit Agricole**

Il s'agit d'une convention de mécénat signée le 2 décembre 2020 avec la fondation Crédit Agricole. Le montant est de 250 000 € et permet de financer les Equipements de Protection Individuelle achetés par les structures du réseau UNA. 92,5% du montant a été reversé à 135 structures du réseau sur présentation de justificatifs d'achat. 7,5% a été conservé par la fédération au titre de frais de mise en œuvre de la convention.

## **6° La poursuite du partenariat avec NEXEM**

UNA et NEXEM ont décidé de mettre en œuvre un partenariat opérationnel pour valoriser les synergies et renforcer les coopérations, en plaçant le projet de vie des personnes fragiles au fondement de l'accompagnement et au cœur de l'action sociale et médico-sociale.

Une convention de partenariat a été signée le 14 février 2018 pour une durée de deux ans afin de favoriser la réussite de cette démarche et répondre aux enjeux de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale et de la structuration du secteur.

L'association UNA/NEXEM est née en juillet 2019 et permet à UNA et NEXEM de travailler ensemble sur un certain nombre de sujets (la transformation de l'offre, l'innovation sociale, la structuration territoriale des deux réseaux, l'offre de services aux adhérents, les systèmes d'information, un conseil scientifique, l'opérateur de compétence). Dans le cadre de cette alliance, des actions ont été réalisées comme :

- Des actions de plaidoyer et de lobbying concernant les personnes en situation de handicap dans le cadre de dossiers : Séraphin PH, une réponse accompagnée pour tous
- Des séminaires partenariaux, dans le cadre du 2ème programme de modernisation d'UNA, qui ont servi de supports à des rencontres territoriales entre les adhérents des deux réseaux et ont permis de construire les premiers partenariats opérationnels sur les territoires,
- Des rencontres organisées, par les équipes nationales, entre les unions territoriales UNA et les délégations
- Des rencontres plus politiques, à l'occasion des rencontres régionales organisées dans chacun des deux réseaux,
- Des travaux sur la transformation des offres et des partenariats, également initiés entre les adhérents des deux

Les actions entreprises ont été mises en sommeil depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020. Les deux fédérations ont dû se recentrer sur leurs activités propres afin de répondre aux besoins de leurs adhérents respectifs.

#### **7° L'indemnisation de la part de la Mutualité Française**

De mai 2019 à septembre 2019, notre fédération a dû subir l'inaccessibilité des locaux du 255 rue de Vaugirard 75015 Paris, compte tenu de l'effondrement d'un poteau porteur et du risque alors encouru.

En conséquence, nous avons présenté une demande d'indemnisation à la Mutualité française d'un montant de 128 841 €, celle-ci l'a accepté à hauteur de 107 133 €.

#### **8° La crise sanitaire et ses impacts**

La pandémie mondiale de la Covid-19 a eu des impacts négatifs marqués sur l'économie française.

UNA, au travers de ses adhérents, a été impactée par cette crise, toutefois les impacts sur la fédération ne sont pas encore totalement connus à ce jour (baisse d'activités des adhérents induisant une baisse des cotisations).

En 2020, le télétravail a été la règle pour les équipes, le recours au chômage partiel indemnisé a eu lieu entre mars et mai, à hauteur de 10 000 € sur l'exercice. La fédération n'a pas eu besoin de recourir au PGE. Il n'y a pas eu d'annulation ou de report de loyer.

Les instances, groupe de travail, commissions et diverses réunions se sont tenues en distanciel ce qui a provoqué une baisse des remboursements de frais d'hébergement et de déplacement.

Enfin, l'année 2020 devait être celle du début de la tranche 3 du programme de modernisation. La crise du Covid-19 a perturbé le déploiement de la convention. Très rapidement, la fédération, en accord avec la CNSA, a enclenché par l'intermédiaire du dispositif « Rebond », un accompagnement d'urgence permettant aux structures du réseau d'être soutenues face à la crise sanitaire, en reportant à 2021 le démarrage de la tranche 3 initialement prévue.

### **C – Informations complémentaires**

#### **1 – Information relative à UNA**

La pandémie mondiale de la Covid-19 devrait continuer à avoir des impacts négatifs sur l'économie française en 2021. Un retour à la normale n'est pas espéré avant l'automne 2021. UNA et son réseau continueront certainement à être impactés sans que nous connaissions, à ce jour, l'ampleur des effets de cette crise.

Néanmoins, après une année 2020 très perturbée par la crise sanitaire, les travaux initiaux du programme de modernisation devraient s'engager en 2021.

De plus, étant donné que les fonds 2020 n'ont pas pu être consommés du fait de la crise Covid 19, des travaux sont en cours avec la CNSA afin de pouvoir reporter les budgets non consommés de 2020 sur une année complémentaire 2023.

## 2 – Information relative aux filiales de l'UNA

En 2020, la **SCI des membres de l'Unassad** n'ayant plus d'objet, son activité est restée en sommeil. Des démarches sont en cours afin qu'elle soit liquidée.

**L'association de préfiguration UNA-NEXEM** a clôturé son premier exercice comptable d'une durée de 18 mois du 01/07/2019 au 31/12/20.

Son résultat comptable est nul. L'impact financier sur UNA a généré un produit net de 94 874.43 € dans les comptes de l'UNA, soit un produit du aux mise à disposition de personnel de 134 082.33 € duquel se soustrait une charge de 39 207.90 € pour la participation au résultat de l'association.

La crise sanitaire que nous rencontrons actuellement, oblige les adhérents, à la création de nouveaux dispositifs, en matière de transformation des offres. C'est pourquoi, l'association de préfiguration UNA-NEXEM doit revoir son objet et ses ressources afin de se concentrer uniquement sur l'accompagnement des adhérents dans le cadre de la transformation des offres et des organisations. Ainsi, les statuts de l'association UNA-NEXEM seront révisés, en conséquence, et présentés à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra lors du premier trimestre 2021. Il sera également présenté les orientations et le budget pour l'exercice 2021.

### D - L'actif

Les créances d'exploitation sont :

- Les cotisations des associations adhérentes et les créances diverses.
- Les créances groupes, essentiellement UNA Formation.
- Le solde de la subvention modernisation à recevoir

Les conventions de financement sont enregistrées, dès signature, pour le montant annuel affecté à l'exercice.

La part non consommée est reportée par le biais des fonds dédiés.

Total de la subvention CNSA Tranche 3 pour 2020 :	3 922 373 €
Utilisation sur l'exercice 2020 :	-1 061 000 €
Partie non consommée de 2020 reportée en fonds dédiés :	-2 861 373 €
Total:	0 €

Partie non consommée de 2019 reprise des fonds dédiés :	7 985 €
Total de la subvention AGEFIPH 2020:	7 556 €
Utilisation sur l'exercice 2020:	-4 964 €
Partie non consommée de 2020 reportée en fonds dédiés :	-10 577 €
Total	0 €

Partie non consommée de 2019 reprise des fonds dédiés :	27 000 €
Total de la subvention CNAF 2020:	27 000 €
Utilisation sur l'exercice 2020 :	-53 959 €
Partie non consommée de 2020 reportée en fonds dédiés :	-41 €
Total	0 €

Une provision totale de 380 446 € figure à l'actif du bilan cette année pour couvrir le risque de non-recouvrement des créances cotisations.

Si les valeurs mobilières de placement sont inférieures à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les hypothèses retenues en 2020 pour le calcul de la provision pour départ à la retraite sont les suivantes :

- Age de la retraite : 65ans
- Taux d'inflation : 1.70%
- Taux de rendement : 0.34%
- Taux d'actualisation : 1.50%
- Taux de charges sociales : 50%

**E - Le passif :**

Les fonds propres sont composés des réserves cumulées provenant des excédents ou des déficits de chaque exercice après affectation, soit 5 295 037 € au 31/12/2020.

Les provisions pour risques et charges de 291 446 € concernent les engagements de départ en retraite pour 141 345 € et deux litiges salariés pour 150 101€.

Les fonds dédiés s'élèvent à 2 872 000 € et sont représentés par la partie non consommée de 2020 des projets CNSA, CNAF et AGEFIPH.

Les dettes figurent au bilan pour un montant de 1 610 135 €.

**F – Le compte de résultat :**

Les produits sont composés principalement de cotisations des adhérents et de la subvention CNSA-Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

Les charges de fonctionnement sont composées principalement des frais de personnel et des frais liés à l'activité de l'association. Elles sont inscrites, comme pour les produits, en valeur toutes taxes comprises.

Les charges et produits liés au programme de modernisation sont détaillés p 25.

Une perte sur créance irrécouvrable a été constatée à hauteur de 58 821 €. Il s'agit principalement des créances sur des cotisations antérieures à 2020.

Une indemnité a été reçue en 2020 en dédommagement du sinistre survenu dans les anciens locaux de la rue Vaugirard. Cette indemnité a été inscrite en produits exceptionnels et s'élève à 107 133 €.

Il n'y a pas eu de charge exceptionnelle en 2020

L'association a exercé des activités lucratives pour un montant de 167 750 € hors taxes la rendant imposable à la TVA et à l'impôt société sur cette partie de l'activité.

L'association est également soumise à l'IS sur les intérêts reçus des comptes sur livrets.

**G – Les engagements Hors Bilan:**

1) Engagements reçus :

Néant

1) Engagements donnés :

Néant

## IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
frais d'établissement, de recherche et développement	Total I			
Logiciels		90 976,39		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	90 976,39		0,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions		52 295,19		4 623,60
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		223 745,28		12 405,83
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III	276 040,47		17 029,43
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 755 440,35		
Autres titres immobilisés		0,00		
Autres immobilisations financières		0,00		
Prêts et autres immobilisations financières		39 458,43		
	Total IV	2 794 898,78		0,00
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>3 161 915,64</b>		<b>17 029,43</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Logiciels			90 976,39	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0,00		90 976,39	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions			56 918,79	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			236 151,11	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III	0,00	0,00	293 069,90
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			2 755 440,35	
Autres titres immobilisés			0,00	
Autres immobilisations financières			0,00	
Prêts et autres immobilisations financières		649,43	38 809,00	
	Total IV	0,00	649,43	2 794 249,35
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>0,00</b>	<b>649,43</b>	<b>3 178 295,64</b>

## AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/reprises	Valeur en Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Logiciels	90 976,40			90 976,40
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>				
	<b>90 976,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 976,40</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Instal. gégénrales, agenc., aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 351,84	5 691,88		7 043,72
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 221,51	21 340,48		209 561,99
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	<b>189 573,35</b>	<b>27 032,36</b>	<b>0,00</b>	<b>216 605,71</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>280 549,75</b>	<b>27 032,36</b>	<b>0,00</b>	<b>307 582,11</b>

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT. DEROGATOIRES	
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
frais d'étab., de recherche et dévelop. (I)					
Logiciels	0,00	0,00	0,00		
Autres immobilisations incorporelles (II)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui					
Instal. gégénrales, agenc., aménag. des const.					
Installations tech., matériel et outil. industriels	5 691,88				
Instal. générales, agenc. et aménag. divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 340,48				
Emballages récupérables et divers					
<b>Total III</b>	<b>27 032,36</b>		<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>27 032,36</b>		<b>0,00</b>		

MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan	Concernant l'UNA Formation		Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participations ou une influence notable	Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan	Concernant la SCI des membres de l'UNASSAD		Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participations ou une influence notable
<b>Immobilisations financières</b>					<b>Immobilisations financières</b>				
Participations					Participations	2 740 923			
Créances rattachées à des participations					Créances rattachées à des participations				
Prêts					Prêts				
Autres titres immobilisés					Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières					Autres immobilisations financières				
<b>Total Immobilisation financières</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total Immobilisation financières</b>	<b>2 740 923</b>			<b>0</b>
<b>Créances</b>					<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés				164 308	Créances clients et comptes rattachés	11 122			
Convention de trésorerie (en faveur d'UNA) (a)					Autres créances				
Autres créances					<b>Total Créances</b>	<b>11 122</b>			<b>0</b>
<b>Total Créances</b>			<b>0</b>	<b>164 308</b>					
<b>Dettes</b>					<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes financières divers					Dettes groupe - Convention de trésorerie		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					Dettes groupe - Convention de dette		0		
Autres dettes					Dettes fournisseurs et compte courant		0		
<b>Total Dettes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total Dettes</b>		<b>0</b>		<b>0</b>

Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan	Concernant les autres entreprises		Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participations ou une influence notable
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				0
Autres titres immobilisés France Domicile				
Autres immobilisations financières				
<b>Total Immobilisation financières</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances clients : association de préfiguration UNA/NEXEM			134 082	
Autres créances : association de préfiguration UNA/NEXEM			18 889	
<b>Total Créances</b>			<b>152 971</b>	<b>0</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs : association de préfiguration UNA/NEXEM				
Autres dettes : association de préfiguration UNA/NEXEM			39 208	
<b>Total Dettes</b>			<b>39 208</b>	<b>0</b>

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A- RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)				
SCI DES MEMBRES DE L'UNASSAD (a)	2 314 504	2 819 117	99,86%	-8 503
2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)				

(a) : Sur la base des comptes établis mais non encore approuvés par l'AG

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentation Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions règlementées</b>				
Provisions pour reconstitution glissements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausses des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges	110 101,00	40 000,00	0,00	150 101,00
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	140 066,00	141 345,00	140 066,00	141 345,00
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total II</b>	<b>250 167,00</b>	<b>181 345,00</b>	<b>140 066,00</b>	<b>291 446,00</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
sur immobilisations incorporelles				
sur immobilisations corporelles				
sur titres mis en équivalence				
sur titres de participation et créances rattachées	2 000,00		0,00	2 000,00
sur autres immobilisations financières				
sur stocks et en-cours				
sur comptes clients	475 005,53	54 054,60	148 614,49	380 445,64
sur comptes groupe et associés				0,00
autres provisions pour dépréciations	10 000,00	119,19		10 119,19
<b>Total III</b>	<b>487 005,53</b>	<b>54 173,79</b>	<b>148 614,49</b>	<b>392 564,83</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>737 172,53</b>	<b>235 518,79</b>	<b>288 680,49</b>	<b>684 010,83</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	235 518,79	288 680,49	
	- financières	0,00	0,00	
	- exceptionnelles	0,00	0,00	

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations		2 755 290,35		2 755 290,35
Autres immobilisations financières		38 959,00		38 959,00
Prêts (1) (2)				
<b>De l'actif circulant</b>				
Fournisseurs acomptes versés, fournisseurs débiteurs		18 656,75	18 656,75	
Clients douteux ou litigieux hors groupe		400 484,39	400 484,39	
Clients douteux ou litigieux groupe				
Clients hors groupe		134 096,80	134 096,80	
Clients groupe		309 512,57	309 512,57	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		14 163,09	14 163,09	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Subventions à recevoir - CNSA		1 961 186,50	1 961 186,50	
Subventions à recevoir - CNAF		8 100,00	8 100,00	
Subventions à recevoir - AGEFIPH		3 778,00	3 778,00	
Groupe et associés				
Débiteurs divers		44 989,79	44 989,79	
Charges constatées d'avance		49 751,49	49 751,49	
<b>Total</b>		<b>5 738 968,73</b>	<b>2 944 719,38</b>	<b>2 794 249,35</b>

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice	0,00
(1) dont remboursements obtenus en cours d'exercice	0,00
(2) Prêts et avances consenties aux associés	0,00

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	Plus d'1an à 5ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		0,00	0,00		
Fournisseurs et comptes rattachés hors groupe		245 127,28	245 127,28		
Fournisseurs et comptes rattachés groupe		0,00	0,00		
Fournisseurs et comptes avant RJ et non déclarés		63 309,75	63 309,75		
Clients créditeurs		33 237,14	33 237,14		
Personnel et comptes rattachés		179 454,64	179 454,64		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		463 097,10	463 097,10		
Etat - impôts		198 566,60	198 566,60		
Etat - impôts avant RJ non déclarés		8 321,92	8 321,92		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes Groupe et associés (2)					
Autres dettes hors groupe		358 611,95	358 611,95		
Autres dettes - UD programme de modernisation					
Autres dettes - DGCIS MISAP		5 289,17	5 289,17		
Autres dettes - CREDIT AGRICOLE		6 536,21	6 536,21		
Produits constatés d'avance		48 583,33	48 583,33		
<b>Total</b>		<b>1 610 135,09</b>	<b>1 610 135,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

**TABLEAUX DE VARIATIONS DES FONDS DEDIES**

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	report	Utilisations	Transferts	A la clôture de l'exercice
	A	B	C	D	F = A + B - C - D
Subventions d'exploitation - Convention CNSA	0,00	2 861 373,00	0,00	0,00	2 861 373,00

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	report	Utilisations	Transferts	A la clôture de l'exercice
	A	B	C	D	F = A + B - C - D
Subventions d'exploitation - Convention AGEFIPH	7 985,00	10 577,16	7 985,00	0,00	10 577,16

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	report	Utilisations	Transferts	A la clôture de l'exercice
	A	B	C	D	F = A + B - C - D
Subventions d'exploitation - Convention CNAF	27 000,00	41,46	27 000,00	0,00	41,46

## TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS PROPRES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A l'ouverture A	Affectation du résultat B	Augmentations C	Diminutions ou consommations D	A la clôture E = A + B + C - D
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>					
- Patrimoine intégré	1 300 000,00				1 300 000,00
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	-306 475,50		4 272 443,47		3 965 967,97
Résultat de l'exercice	4 272 443,47	-4 272 443,47	29 069,22		29 069,22
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>					
- apports					
- legs et donations					
- subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires (commodat)					
<b>Total</b>	<b>5 265 967,97</b>	<b>-4 272 443,47</b>	<b>4 301 512,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 295 037,19</b>

**Les fonds associatifs s'élevaient à 1,3 M€ au 31/12/2020 dont :**

- 1997 : 1 154 K€ (soit 7 570 KF); La présence ou non d'un droit de reprise n'a pas été identifiée
- 2001 : apport de 103 K€ suite à la fusion avec l'UNAGAF soit 1 257 K€ après conversion ; Sans droit de reprise
- 2007 : le report à nouveau a été intégré aux fonds associatif soit 43 K€; Sans droit de reprise

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant	Clauses particulières
<b>Produits à recevoir</b>		
REMBOURSEMENTS FORMATION	5 446,85	
REMBOURSEMENTS ACTIVITE PARTIELLE	10 368,53	
REMBOURSEMENTS URSSAF VIEILLESSE	8 629,81	
<b>Total</b>	<b>24 445,19</b>	

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

	Montant	Clauses particulières
<b>Charges à payer</b>		
FACTURES NON PARVENUES	55 174,67	
DETTES SOCIALES A PAYER	527 300,18	
DETTES FISCALES A PAYER	17 773,70	
<b>Total</b>	<b>600 248,55</b>	

## DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

	Montant	Clauses particulières
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Séminaire des directeurs 2022	13 583,33	
50 ans UNA	35 000,00	
<b>Total</b>	<b>48 583,33</b>	

## DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCES

	Montant	Clauses particulières
<b>Charges constatées d'avance</b>		
Abonnements presse	15 413,26	
Abonnements transports/hôtels	867,24	
Maintenance/location/honoraires	33 470,99	
<b>Total</b>	<b>49 751,49</b>	

## DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Montant	Clauses particulières
<b>Produits exceptionnels</b>		
Indemnisation Mutualité française suite au sinistre locaux	107 132,71	
<b>Total</b>	<b>107 132,71</b>	

## DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	Montant	Clauses particulières
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Néant		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	

## EFFECTIF AU 31/12/2020

	SALARIES	INTERIMAIRES
CADRES	23,00	
EMPLOYES NON CADRES	2,00	
Total	<b>25,00</b>	<b>0,00</b>
Total	<b>25,00</b>	

### **Valorisation du bénévolat**

Pour 2020 et compte tenu du contexte lié à la crise sanitaire du COVID 19, la communication d'une information fiable ne peut être réalisée.

## COMPTE DE RESULTAT DU PROGRAMME DE MODERNISATION

<b>Rubriques</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Achats	0	14 734
Services extérieurs	23 409	27 031
Autres services extérieurs	407 762	946 081
Charges de personnel	485 000	458 012
Subventions Unions départementales	344 679	668 947
Fonds dédiés - Engagements à réaliser	2 861 373	0
<b>TOTAL des charges</b>	<b>4 122 223</b>	<b>2 114 805</b>
Subvention CNSA	3 922 373	1 885 937
Affectation de cotisation	199 850	196 189
Participation aux journées	0	0
Uniformation	0	0
Reprise sur fonds dédiés CNSA	0	32 679
<b>TOTAL des produits</b>	<b>4 122 223</b>	<b>2 114 805</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>